

## Quand tout un établissement se mobilise autour du travail par compétences

Jérôme Rivoire

*Depuis septembre 2008, le collège Saint-Louis de la Guillotière à Lyon a abandonné tout système de notation chiffrée pour mettre en place une évaluation par compétences pour tous les élèves de sixième du collège : un pari en passe de réussir parce qu'il s'inscrit dans la longue durée de l'histoire de l'établissement, et fait l'objet d'un pilotage précis et déterminé.*

Il y a maintenant sept ans, l'équipe enseignante du collège Saint-Louis s'est emparée du thème du travail par compétences afin de se donner la possibilité d'évaluer à la fois des compétences sociales et des compétences transversales à certaines disciplines. Le besoin de formaliser et d'évaluer ce type de compétences était apparu alors que l'équipe cherchait à mettre en avant des contenus communs aux différentes disciplines, susceptibles d'apporter plus de cohérence à un même niveau de classe. Après plusieurs temps de formation en journées pédagogiques, s'ajoutant parallèlement à l'évaluation par notes, des livrets de compétences transversales ont vu le jour de la sixième à la troisième. Ces livrets, inclus dans le carnet de correspondance de l'élève, présentaient des compétences transversales et communes à certaines disciplines, sous forme de tableau (par exemple en 3e, la compétence « mener un raisonnement » est évaluée en SVT, histoire-géographie ou arts plastiques, avec des critères bien précis). Si cette première étape essentielle a pu être franchie, c'est que Saint-Louis réunissait à l'évidence les conditions nécessaires à cette réflexion :

- un projet pédagogique tourné vers l'autonomie de l'élève et « l'apprendre à apprendre »,
- une tradition d'innovation fortement ancrée dans les pratiques (différenciation pédagogique, regroupement des élèves à partir de leurs choix<sup>1</sup>, etc.),
- une volonté collective de se former et de réfléchir sur les pratiques,
- un travail de fond sur la notion de compétence au niveau sémantique et au niveau de la mise en œuvre.

### À l'heure du choix...

Ainsi pendant cinq ans les équipes ont pu travailler, au cœur de leur discipline ou bien au sein de projets communs comme les itinéraires de découvertes, des compétences partagées par différentes matières. Durant cette période, des expérimentations dans les disciplines (mise en place de grilles de compétences, en mathématiques ou SVT notamment) et des bilans intermédiaires ont été effectués régulièrement lors de journées pédagogiques, en assemblée générale d'enseignants ou lors des réunions par niveau afin de réguler le dispositif. Plusieurs constats interrogeant l'équipe dans son ensemble ont alors été mis à jour. L'expérience d'évaluer des compétences transversales a mis en évidence plusieurs avantages qui ont aussi constitué des points d'appuis pour la suite : cela permet de repérer les contenus d'enseignement communs à plusieurs disciplines, de renforcer le travail d'équipe, de clarifier ce que l'on attend des élèves en terme d'acquisition.

Par contre, évaluer des compétences transversales et dans le même temps évaluer par notes apporte des inconvénients flagrants. Il y a ambiguïté entre l'évaluation par notes qui « a pour but de sanctionner une activité d'apprentissage afin de comptabiliser ce résultat en vue d'un classement »<sup>2</sup> et l'évaluation par compétences qui permet « d'informer l'apprenant et l'enseignant du degré d'atteinte des objectifs »<sup>3</sup>. Ces deux formes d'évaluation n'ont pas les mêmes buts, pas les mêmes modalités ni le même sens pour les élèves et les enseignants. Les élèves ne comprennent pas la raison d'évaluer deux fois et de façon différente leurs apprentissages, tandis que les enseignants fustigent le surcroît de travail en termes de préparation, de correction et de communication apporté par ce système. Ainsi, ni les élèves ni les professeurs ne s'approprient réellement les outils mis en place.

C'est fort de ces constats que l'équipe enseignante, appuyée par l'équipe de direction, a décidé dans l'année scolaire 2006-2007 de travailler l'année suivante sur la construction d'un projet global visant à mettre en place au collège l'évaluation par compétences.

<sup>1</sup> Voir le projet pédagogique de l'établissement sur le site : [www.collegesaintlouis.org](http://www.collegesaintlouis.org)

<sup>2</sup> Françoise Raynal, Alain Rieunier in « Pédagogie : dictionnaire des concepts clés » ESF Paris, 1997

<sup>3</sup> Jean-Luc Ubaldi in « Les compétences » revue EPS, 2005

## **Le grand saut...**

Ce sont donc les besoins pédagogiques et éducatifs de Saint-Louis qui ont déclenché la mise en route de ce projet, mais celle-ci ne serait rien sans l'acceptation collective de l'ensemble des membres de l'équipe qui a été conclue en fin d'année 2007. Cet accord apparaît, avec le recul, comme la condition nécessaire et préalable à l'élaboration d'un tel projet, d'autant plus s'il est d'envergure.

En septembre 2007, le défi était immense pour l'équipe. Il fallait dans la même année élaborer par matière l'ensemble des compétences à acquérir au niveau 6e, construire des grilles de compétences, repenser à la fois le conseil de classe et le bulletin scolaire, adapter l'outil informatique, et réfléchir à une stratégie de communication auprès des parents ! Ces différents objectifs à atteindre ont impliqué à la fois une obligation de moyens et une certaine organisation :

- des formations : durant l'année scolaire 2007-2008, l'équipe a bénéficié de quatre journées pédagogiques, accompagnées par un organisme de formation, visant à déterminer et à améliorer ce qui se faisait déjà en termes d'évaluation (outils, pratiques, ressentis des enseignants) et ce qui restait à faire (par exemple l'élaboration des compétences disciplinaires en rapport avec le socle) ;
- un groupe de suivi et un pilote : dès la fin juin 2007, la direction a désigné « le pilote de l'avion », un enseignant motivé chargé de réguler le projet. Celui-ci doit en effet coordonner l'ensemble des partenaires afin d'améliorer le « quotidien » du projet. Le pilote s'est tout de suite entouré d'un groupe de professeurs, sorte de « conseil pédagogique » l'aidant dans sa mission.
- des partenariats : depuis juin 2007, le collège Saint-Louis fait partie des établissements partenaires du pôle académique de soutien à l'innovation et à l'expérimentation (PASIE) de l'académie de Lyon. Ce pôle accompagne des établissements en expérimentation et organise des rencontres entre ceux-ci afin d'échanger autour de leurs projets respectifs. Le PASIE nous a notamment permis d'obtenir, par le biais de la loi d'orientation sur l'école de 2005, le statut « d'établissement en expérimentation » avec la possibilité de bénéficier d'un conseiller en développement ou de certains moyens en termes d'heures supplémentaires. Ce pôle nous a aussi mis en contact avec le collège Clithène de Bordeaux, fixé sur les mêmes problématiques que nous et qui est d'une grande aide dans le développement du projet.

## **De l'élaboration à l'expérimentation**

C'est grâce à cette maturation collective, à l'organisation mise en place, aux outils élaborés que ce projet ambitieux a pu être concrétisé. Ainsi, depuis le mois de septembre 2008, l'ensemble des élèves de sixième du collège travaille et est évalué par compétences, sans notes. Nous sommes donc véritablement rentrés dans une période d'expérimentation qui nous oblige à mener de front et en parallèle deux actions caractéristiques de ce processus : une action de gestion-régulation du projet au quotidien et une action d'anticipation-développement. La gestion-régulation du projet se définit par le fait de régler le plus rapidement possible les difficultés qui apparaissent et d'améliorer sans cesse le projet, à n'importe quel niveau (disciplinaire, interdisciplinaire, informatique, institutionnel...) et par n'importe quel membre de l'équipe (enseignant, responsable de niveau, direction, informaticien). L'action d'anticipation-développement vise à préparer l'avancée du projet sur le reste de l'année ou pour la rentrée prochaine. Ces deux actions sont coordonnées par le « chef de projet » en lien avec le conseil pédagogique et la direction. Sur l'année scolaire 2008-2009, quatre journées pédagogiques ont été organisées afin de réguler, mais aussi d'évaluer le projet, en travaillant sur des thèmes riches et variés : l'élaboration et l'utilisation des outils (fiche compétence, bulletin, logiciel), la différenciation et la remédiation, le conseil de classe, les compétences sociales, la communication autour du projet, les compétences sur le niveau 5e en lien avec le socle, des enquêtes auprès des enseignants, des élèves et des parents. Les plus grandes difficultés qui apparaissaient dans cette année de mise en route étaient les surcharges de travail pour les enseignants qu'ont engendré le projet et l'inadaptabilité du logiciel. Les élèves étaient favorables à la poursuite en 5e de l'évaluation par compétences, mais regrettaient l'absence de notes, véritable indicateur de comparaison sociale. Les parents quant à eux ont été globalement satisfaits du projet notamment par rapport à l'aide qu'apporte le travail par compétences pour mieux apprendre. Ces temps formels de travail et de discussion (comme les temps informels) sont nécessaires, car ils permettent une « mise en question » (et non une remise en cause) du projet afin d'impliquer et de recentrer l'ensemble de l'équipe vers les objectifs initiaux.

Le travail collectif effectué l'an dernier nous a permis de poursuivre le projet sur le niveau 5e dès la rentrée de septembre 2009. Avec le peu de recul dont bénéficie l'équipe, il nous semble que la mise en

place auprès des élèves soit facilitée par leur expérience du niveau 6e. L'équipe enseignante, quant à elle, se concentre encore plus cette année sur l'explication du projet auprès des enfants et des parents et attend avec impatience la mise en service du logiciel de gestion des compétences « Osiris ». Celui-ci nous l'espérons, nous permettra d'être plus efficaces et donc de gagner beaucoup de temps. Nos objectifs cette année sont donc de poursuivre le développement et l'évaluation du projet en systématisant en cours et dans la structure du collège des temps de différenciation et de remédiation, et bien sûr, de réfléchir à la suite à donner à cette formidable aventure...

Jérôme Rivoire, professeur d'EPS, coordinateur du projet « Travailler par compétences »